

Groupe de travail « Pollutions accidentelles »

Réunion n° 1 du 08 novembre 2012 – mairie de Civrieux d'Azergues

Synthèse des discussions

Personnes présentes :

- *Cf. feuille d'émargement jointe*

Ce groupe de travail aborde tout sujet relatif aux pollutions accidentelles, quelles qu'en soient les origines (*cf. diaporama*).

Points abordés

• **L'alerte**

Le réseau d'alerte concernant les pollutions accidentelles n'est pas vraiment organisé. Le plus souvent, ce sont les gendarmes qui sont les premiers informés. Dans le domaine, le syndicat de rivière est presque toujours le dernier à être au courant, ce qui est dommage car sa connaissance du terrain peut parfois s'avérer utile pour trouver l'origine d'une pollution ou en limiter les conséquences.

• **L'origine**

La majorité des pollutions accidentelles trouve son origine dans des déficiences techniques ou des négligences humaines. Les entreprises artisanales et industrielles, ainsi que les syndicats d'assainissement des eaux usées domestiques, sont les personnes morales les plus souvent impliquées dans les cas de pollutions accidentelles.

Les produits polluants les plus souvent en cause sont les hydrocarbures et les effluents urbains.

Le plus souvent, la pollution transite par un réseau (canalisation d'eau pluviale, fossé...). Dans ce cadre, en l'absence d'identification de l'origine de la pollution, le propriétaire du réseau (commune, syndicat...) peut être tenu pour responsable du rejet dans le milieu récepteur.

Les zones d'activités, de par la diversité et la concentration des activités qu'elles recèlent, peuvent générer une fréquence relativement élevée de pollutions recouvrant un spectre très large de polluants. Il est par ailleurs bien souvent difficile d'en tracer l'origine du fait de la complexité des réseaux et de la rareté des plans de recollement.

• **Rôle du syndicat**

Le syndicat de rivière est, au cours des 10 années passées, intervenu à plusieurs niveaux dans cette problématique des pollutions accidentelles :

- dans le déclenchement de l'alerte ;
- dans les investigations visant à rechercher l'origine de la pollution et à expertiser la gravité et l'étendue des dégâts ;
- dans la dépollution des sites souillés et l'élimination des produits et substances polluantes dispersés par les crues ;
- dans la contribution à la mémoire des événements par la constitution d'un observatoire des pollutions accidentelles des milieux aquatiques du bassin versant.

• Mémoire des évènements

Avec les nombreux remaniements intervenus ces dernières années au sein des services de l'Etat, les archives datant de plus de 10 ans relatives aux affaires de pollutions accidentelles sont irrémédiablement perdues. Ceci est dommageable car cela rend plus difficile les investigations visant à rechercher l'origine des pollutions historiques telles que celle relative aux PCB découverte dans le bassin versant.

• Pistes d'actions

La prévention des pollutions accidentelles passe tout d'abord par de l'information et de la sensibilisation des collectivités, des entreprises et des particuliers. Des actions de communication ciblées doivent ainsi être imaginées à destination de chacun de ces publics.

La résorption des problèmes de déversements accidentels récurrents enregistrés sur certaines zones d'activités doit également passer par la conduite d'investigations au sein des entreprises qui y sont localisées ainsi que sur les réseaux humides qui les desservent, de façon à pouvoir mieux tracer l'origine des pollutions et leur cheminement jusqu'au milieu récepteur.

Un besoin de connaissance se fait également sentir vis-à-vis de l'existence et des modalités de fonctionnement et d'entretien des dispositifs de traitement des eaux pluviales implantés en sortie de zones d'activités ou de voiries récentes connaissant un important trafic.

Enfin, la proposition d'acquisition par le syndicat d'un kit de 1^{ère} urgence permettant d'intervenir rapidement sur des pollutions accidentelles détectées, dans le but d'en limiter l'étendue et les conséquences dans l'attente de l'arrivée des services spécialisés, est plébiscitée par l'ensemble des participants.

Conclusion


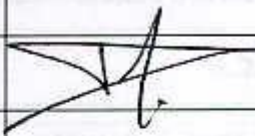

Cette 1^{ère} réunion a permis de balayer de façon assez large l'ensemble de la problématique et de définir le rôle à jouer à l'avenir par le syndicat de rivière dans le domaine, ainsi que ses priorités d'action en la matière :

- ↳ avant toute chose, il apparaît nécessaire d'approfondir la connaissance des entreprises et des infrastructures (réseaux, dispositifs de confinement des pollutions, de rétention et de traitement des eaux pluviales...) existantes (ou non) sur les zones d'activités, entreprises et voiries importantes connues pour avoir contribué, dans un passé récent, à au moins une pollution accidentelle,
- ↳ le syndicat est également attendu dans le domaine de la prévention, à travers sa mission capitale d'information et de sensibilisation des acteurs socio-économiques du bassin versant,
- ↳ enfin, une plus grande implication du syndicat dans la gestion de crise est requise.

CRAzII – Groupe de travail « Pollutions accidentelles »

Réunion n°1 – jeudi 08/11/2012 à Civrieux d’Azergues

Collectivité - Structure - Service	Prénom - NOM	Emargement
Agence de l'Eau R.M.&C. Délégation Rhône-Alpes Unité Rhône-Saône	Melle Noémie BURETTE	<i>excusée</i>
Communauté Urbaine de Lyon Direction de l'Eau Service Stratégie	Mme Elodie RENOUF	
Conseil Général du Rhône Canton d'Anse	M. Daniel POMERET	
Conseil Général du Rhône Canton de Lamure	M. Denis LONGIN	<i>excusé</i>
Conseil Général du Rhône Canton du Bois d'Oingt	M. Charles BRECHARD	<i>excusé</i>
Conseil Général du Rhône Direction de la Mobilité	M. Hugues MAITRE	
Conseil Général du Rhône Direction Agriculture Environnement – Service Eau	Mme Estelle MARTIN	
Conseil Régional Rhône-Alpes D.C.E.S.E.	M. Alain MARTINET	<i>excusé</i>
DDT du Rhône - Service Forêt, Eau et Biodiversité	M. Serge MONNIER <i>J.F. FERRIN</i>	<i>[Signature]</i>
ONEMA Service départemental du Rhône	M. François VANCAYSEELE	
S.M.R.P.C.A.	M. Alain PERSIN	<i>Excusé</i>
Syndicat Mixte du Beaujolais	M. Daniel PACCLOUD	
APRR - Service IE	<i>(M. Jean-Guy GAYET) Vincent FRAISSE</i>	<i>[Signature]</i>
Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis - Thizy		
Communauté de Communes du Pays de Tarare	M. Lucien DANVE	
Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle		
Communauté de Communes Beaujolais Val d'Azergues	M. Olivier ROCLE	
Communauté de Communes Beaujolais Saône Pierres Dorées		
Communauté de Communes des Monts d'Or Azergues		

Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt	M. Maurice GELAY	
Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues	M. Gabriel COUTURIER	
Commune d'ALIX		
Commune d'AMBERIEUX D'AZERGUES	M. Roland DIAZ, M. Jean-Pierre DUPERRON, M. Jean LEBLANC	
Commune d'ANSE	M. Pierre HART	
Commune de BAGNOLS		
Commune de BELMONT D'AZERGUES		
Commune de CHAMBOST-ALLIERES	Mme Danielle LAROCLETTE	
Commune de CHAMELET	M. Charles BRECHARD	<i>excusé</i>
Commune de CHARNAY		
Commune de CHÂTILLON D'AZERGUES	M. Charles BORNARD	<i>excusé</i>
Commune de CHAZAY D'AZERGUES	Mme Evelyne BOIGEOL J. LAGRANGE	
Commune de CHENELETTE	M. Rémy de l'ESCAILLE	
Commune de CHESSY LES MINES	M. Thierry PADILLA M. Jean-Noël BERERD	
Commune de CIVRIEUX D'AZERGUES	M. Denis BINAUD	
Commune de CLAVEISOLLES	M. Gérard POULENARD	
Commune de DARDILLY		
Commune de DAREIZE		
Commune de DIEME		
Commune de DOMMARTIN		
Commune de FRONTENAS		
Commune de GRANDRIS		
Commune de LACHASSAGNE		
Commune de LAMURE SUR AZERGUES	M. Bernard ROSSIER M. Michel GELY	

Commune de LA TOUR DE SALVAGNY		
Commune de LENTILLY		
Commune de LIMONEST		
Commune du BOIS D'OINGT	M. Henri DE SAINT JEAN	
Commune du BREUIL	M. Frédéric LAFFAY M. Jean-Baptiste CHARMET	
Commune des CHERES	M. Didier GOYARD	
Commune de LEGNY	Mme Sylvie JOVILLARD M. Michel VIEUX M. Gérard GUNTHER	
Commune de LETRA	M. Gilbert DUBREUIL	
Commune de LISSIEU		
Commune de LOZANNE	Mme Béatrice PERSONNE, M. Georges LACROIX	<i>Bessens</i>
Commune de LUCENAY	M. Gilles DARNAUD	
Commune de MARCILLY D'AZERGUES	M. André DUMOULIN	<i>Dumoulin</i>
Commune de MOIRE		
Commune de MORANCE	Mme Madeleine DELORME, M. Claude THEVENON	<i>Delorme</i>
Commune de OINGT	M. Antoine DUPERRAY Mme CANTALOUBE Christine	<i>Cantaloube</i>
Commune de POULE LES ECHARMEAUX	Mme Janine CORCELETTE	
Commune de SAINT-APPOLINAIRE		
Commune de SAINT-CLEMENT s/s VALSONNE	Mme Sylvie MARTINEZ M. Henri ROCHE	
Commune de SAINT-GERMAIN SUR L'ARBRESLE		
Commune de SAINT-JEAN DES VIGNES		
Commune de SAINT-JUST D'AVRAY		
Commune de SAINT-LAURENT D'OINGT	M. Paul PERIGEAT M. Jean-Jacques FONT	
Commune de SAINT-LOUP		
Commune de SAINT-NIZIER D'AZERGUES	M. Louis BALLANDRAS	

